

L'Agglo s'engage pour l'agriculture

Mise à jour le 10 février
2022

L'agriculture est un secteur d'activité qui pèse lourd dans l'économie de l'Agglomération. Elle représente un chiffre d'affaires annuel d'environ 72 millions d'euros. Comme avec les commerçants et les chefs d'entreprises, Saint-Brieuc Armor Agglomération s'engage auprès des agriculteurs. Elle apporte une aide financière à l'installation et vient de formaliser son partenariat avec la Chambre d'agriculture.



Romain Kerhoz a repris le Gaec de la Ville-Perrot à Christine (absente sur la photo) et Jean-Marc Gigarel en janvier 2021. (DR)

≡ Romain Kerhoz a repris le Gaec de la Porte-Perrot au Bodéo

À 22 ans, Romain Kerhoz est le repreneur du Gaec de la Porte-Perrot au Bodéo. Le jeune agriculteur a bénéficié d'une aide à la reprise de Saint-Brieuc Armor Agglomération et d'un soutien des cédants de l'exploitation, Christine Rault et Jean-Marc Gigarel.

Originaire de Saint-Brandan, Romain Kerhoz rêvait, depuis son plus jeune âge, de devenir agriculteur. Bien aidé dans son projet par un père, un oncle et un cousin, également exploitants agricoles, il vient, à 22 ans, de reprendre le Gaec de la Porte-Perrot au Bodéo à Christine Rault et Jean-Marc Gigarel. Une évidence pour Romain Kerhoz. « **J'ai baigné dans cet environnement depuis ma naissance. Je ne me voyais pas faire autre chose qu'un métier aussi passionnant que celui d'agriculteur.** »

Le jeune repreneur a d'abord fréquenté les bancs de l'école d'agriculture de la Ville-Davy, à Quessoy, où il décroche un Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (CGEA). « **J'ai travaillé pendant un an dans une exploitation en tant que salarié mais je me trouvais un peu à l'étroit. Ce statut ne me convenait pas. Je voulais piloter ma propre ferme et exercer des responsabilités.** »

Pas de reprise familiale

Romain Kerhoz rejoint l'institut de formation de Quintenic et décroche un certificat de spécialisation lait. « **À la sortie, j'ai su que Christiane et Jean-Marc envisageaient, dans un avenir proche, de céder leur exploitation. On s'est rencontré rapidement. Nos familles se connaissaient bien.** »

Un accord entre les trois parties est rapidement trouvé. « **Romain est venu au culot et nous a facilement convaincus**, confirme Jean-Marc Gigarel. **Le projet de vendre n'était pas immédiat mais quand un jeune motivé et du cru vient vous voir pour prolonger notre aventure professionnelle, nous n'avons pas hésité une seconde. En plus, nous l'avions connu tout petit dans la cour de la ferme de sa grand-mère. Aucun de nos enfants n'aurait repris notre exploitation. Le choix de Romain était une évidence.** »

Soutien des cédants

La cession est officialisée au 1^{er} janvier 2021. « **Je me suis glissé dans les bottes de Jean-Marc et Christine**, confie Romain Kerhoz. **Pas question de faire la révolution tant les fondamentaux de l'exploitation sont bons et de nombreux investissements ont été réalisés chaque année. En plus, j'ai cette chance qu'ils m'accompagnent tous les deux au quotidien.** »

Si Jean-Marc Gigarel a fait valoir ses droits à la retraite, tout en continuant à donner un coup de main de temps en temps Christine, sa sœur, est devenue salariée du Gaec de la Porte-Perrot. « **La transmission est facilitée pour appréhender les habitudes de cette ferme de 110 ha où cohabitent 50 vaches laitières et une trentaine d'allaitantes**, précise Romain Kerhoz. **Nous cultivons aussi de l'orge, du blé, etc. dans une logique d'autoconsommation des animaux. Tout cela a du sens au niveau local.** »

Des partenaires financiers

Dans ce projet de reprise, qui inclut les bâtiments, le cheptel et le matériel, le nouvel installé a bénéficié du soutien du Crédit Agricole des Côtes-d'Armor et de la Chambre d'Agriculture. « **Nous avons la chance d'avoir des partenaires de confiance qui comprennent bien les problématiques de la filière agricole bretonne**, ajoute Romain Kerhoz. **C'est d'autant plus important quand on est un jeune repreneur avec beaucoup de nouvelles choses à maîtriser, notamment au niveau administratif.** »

Le Gaec de la Ville-Perrot a également pu bénéficier de l'aide à l'installation de 5 000€, versée par Saint-Brieuc Armor Agglomération, sans critère d'âge ou de production.

« **C'est une très bonne initiative car de nombreuses autres communes proposaient déjà ce dispositif pour donner un coup de pouce au maintien des entreprises agricoles sur leur territoire**, précise Romain Kerhoz. **S'il y avait une seule chose à optimiser, c'est le dossier administratif un peu lourd et long à monter.** »

Si cette somme de 5 000€ n'a pas été nécessaire pour monter le dossier de reprise, le jeune repreneur ne serait pas passé à côté. « **Mon bon sens agricole m'a amené à la mettre de côté en cas de coup dur pour renforcer ma trésorerie. On sait tous que, dans notre secteur, il y a des bons et des mauvais mois**, conclut Romain Kerhoz. **Sinon, ce sera aussi un bon appui lorsque je déciderai de lancer de nouveaux investissements, comme l'acquisition d'un robot de traite par exemple, dans les années à venir.** »



L'aide à l'installation accordée par Saint-Brieuc Armor Agglomération a pour ambition de permettre maintenir et de développer des exploitations agricoles sur son territoire. (DR)

Un enjeu de territoire pour l'agglomération de Saint-Brieuc

Saint-Brieuc Armor Agglomération et la Chambre d'Agriculture ont signé une convention de partenariat qui vise à valoriser la filière agricole sur son territoire, notamment par un soutien à la reprise d'exploitation.

En réponse à la nécessité d'accompagner la reprise des exploitations sur son territoire, Saint-Brieuc Armor Agglomération a signé une convention, d'une durée de cinq ans, avec la Chambre d'Agriculture. « **C'est l'aboutissement de près de deux ans de réflexion et de travail commun entre nos deux structures**, précise Pascal Prido, maire de Le Fœil et vice-président agriculture et transition alimentaire pour Saint-Brieuc Armor Agglomération. **Comme tous les autres pans de l'économie, l'agriculture doit avoir une place centrale, forte dans sa diversité et créatrice de valeur ajoutée durable.** »

D'ici 10 ans, deux-tiers des 750 exploitants, installés dans l'agglomération, partiront à la retraite. La convention porte notamment sur un soutien financier de 5 000€ accordé à chaque nouvel installé. 50 agriculteurs ont ainsi été accompagnés, entre 2017 et 2021, pour un montant total de subvention de 250 000€. « **Le renouvellement des générations est nécessaire afin d'encourager les vocations mais aussi donner du sens à notre volonté politique de développer les circuits-courts et l'approvisionnement local** », confirme Pascal Prido

Pour Didier Lucas, président de la Chambre d'Agriculture, « **la convention permet déjà de bien se connaître, de mieux se comprendre et d'échanger de manière plus constructive. Au-delà de la question essentielle de la transmission, l'objectif reste que les besoins et les attentes du monde agricole soient mieux entendus, notamment dans les projets d'aménagement foncier, de reconquête de l'eau ou de transition énergétique.** »



Didier Lucas, président de la Chambre d'agriculture, et Pascal Prido, vice-président en charge de l'agriculture et de la transition alimentaire à l'Agglo, ont signé une convention de partenariat pour une durée de 5 ans.

Les axes d'intervention

L'agriculture dans l'Agglomération, ce sont :

- 545 exploitations agricoles qui occupent 53 % de la surface totale du territoire,
- 729 chefs d'exploitations,
- 686 salariés,
- 72 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel...

Ce secteur d'activités pèse lourd dans l'économie et la vie de l'Agglo, c'est pourquoi elle a signé, le 4 novembre, une convention de partenariat de 5 ans avec la chambre d'agriculture des Côtes d'Armor.

Les deux partenaires ont défini 4 axes stratégiques qui seront déclinés, chaque année, en actions :

- l'animation territoriale, avec notamment l'organisation du salon de l'agriculture.
- l'accompagnement à l'installation, à la transmission et au recrutement des exploitations agricoles.
- l'aménagement foncier en constituant des réserves foncières pour les exploitations impactées par un aménagement urbain.
- la transition énergétique en encourageant notamment une agriculture bas carbone.

Depuis avril 2017, l'Agglomération accorde une aide à l'installation agricole qui s'élève à 5 000 €. Elle est attribuée sans critère d'âge ni de production.

La collectivité envisage d'élargir aux agriculteurs le dispositif coaching qui a fait ses preuves en 2020 auprès des entrepreneurs locaux. Il permettrait aux chefs d'exploitation, porteurs de projet, d'obtenir des accompagnements spécifiques pour réussir leur installation, le maintien et développement de leur activité ou encore la réorganisation d'un atelier.

